



Qui doit payer le déplacement de l'électricien

Par **tralalere**, le **06/09/2018** à **12:32**

Bonjour, rn rn Ma fille loue un appartement meublé depuis 5 ans. rn Jusqu'à présent, tout se passait bien, mais ses appareils de cuisson qui sont bas de gamme ont donné des signes de faiblesse, (il ont 10 ans) son four s'est mis à disjoncter et 2 des plaques de cuisson fonctionnaient par intermittence. rn Elle a appelé l'agence qui lui loue son appartement, celle-ci a envoyé un électricien. rn Malheureusement, comme souvent, les appareils fonctionnaient quand il est intervenu... rn Donc, maintenant, l'agence demande à ma fille de payer l'intervention de l'électricien. rn A t'on un recours ? rn rn Merci de vos réponses.

Par **amajuris**, le **06/09/2018** à **16:23**

bonjour, rn si l'électricien n'a trouvé aucun défaut sur les appareils électriques, votre fille doit payer l'intervention. rn Salutations